

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Direction « Échanges commerciaux et développement »

GAMBIE

**Structures économiques
et problèmes de développement**

Septembre 1972

VIII/1026/B/72-F

G A M B I E

STRUCTURES ECONOMIQUES
ET
PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT

Septembre 1972

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME - STRUCTURES ECONOMIQUES ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT	1 (1)
I. APERÇU HISTORIQUE	1
II. GEOGRAPHIE ECONOMIQUE	5
1. Terres et ressources naturelles	5
2. Les hommes	7
3. Transports	8
III. EVOLUTIONS ET STRUCTURES ECONOMIQUES	10
3.1. Agrégats macro-économiques	10
3.2. Les grands secteurs de production	13
3.2.1. L'agriculture	13
3.2.1.1. L'arachide	14
3.2.1.2. Le riz	19
3.2.1.3. Autres productions agricoles	21
3.2.1.4. Elevage, forêts et pêche	22
3.2.2. Les mines	24
3.2.3. Industries manufacturières	24
3.2.4. Le tourisme	25
IV. STRUCTURES SOCIO-POLITIQUES	26
4.1. Emplois, revenus, salaires	26
4.2. Enseignement	28
4.3. Santé	30
4.4. Pouvoir économique et politique de développement	31

V. MONNAIE ET FINANCES	34
5.1. Système monétaire et bancaire	34
5.2. Finances publiques	35
VI. RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES	40
6.1. Relations avec le Sénégal	40
6.2. Commerce extérieur	42
6.3. Balance des paiements	47
6.4. Aide publique	49
VII. INTEGRATION REGIONALE	51

E

E

E

CARTE ET TABLEAUX

		<u>Pages</u>
<u>Carte</u>	: Géographie générale	4
<u>Tableaux</u>	1 : Evolution démographique	7
	2a : Produit intérieur brut total et par habitant 1961-1969/70	12
	2b : Répartition du produit intérieur brut par principaux secteurs économiques (1968)	12bis
	3 : Evolution de la production d'arachides	16
	4 : Evolution du prix de l'arachide 1958-1972	17
	5 : Production et importation de riz	20
	6 : Millet et sorgho	21
	7 : Elevage	22
	8 : Emploi	26
	9 : Enseignement	29
	10 : Evolution du budget de la Gambie	37
	11 : Finances publiques 1963-1970	38
	12 : Prix d'achat au producteur	42
	13 : Commerce extérieur 1938-1971	43
	14 : Structure des exportations	44
	15 : Structure des importations	45
	16 : Orientation géographique du commerce extérieur	46
	17 : Balance courante	47
	18 : Dette extérieure au 31.12.1969	48
	19 : Les flux publics bilatéraux et multi- latéraux	50

Données de base (1)Superficie : 11.295 km²Population

Total : 366.000 hab. (1970)
 Densité : 35 hab./km²
 Taux de croissance : 2,1 % (1963-1969)

Villes principales

Capitale : Bathurst : 35.000 hab. environ (1970)
 Kombo St-Mary : 15.000 " " "

Unité monétaire

1964-1967 = 1 £ GA = \$ 2.80
 1968-1971 = 1 £ GA = \$ 2.40
 depuis le 1.5.71 = 1 Dalasi = \$ 2.40

P.I.B. (coût des facteurs) :

Total (mio \$ prix courants) 37,0 (1969-1970)
 Taux de croissance (%) :
 officiel 4,3 (1966-1970)
 effectif 1 à 2 (1966-1970)
 par habitant (\$) 100 (1969-1970)
 taux de croissance (%) négatif (1966-1970)

Echanges extérieurs

	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>
Importations (C.I.F. mio.\$)	19	17	20
dont : CEE élargie (%)	58
Exportations (F.O.B. mio.\$)	14	16	15
dont : CEE élargie (%)	79
Taux de couverture (%)	72,1	94,1	75,0
Exportations/P.I.B. (%)	38,3	41,0	...
Concentration des exportations arachide - produits arachidiens (%)			93-96 (1964-1966/67)

(1) \$ = ancien dollar des Etats-Unis

Aide extérieure (moyenne 1968-1970)

	<u>Valeur</u>	<u>%</u>
Aide publique au développement (mio.£)	2,7	100
dont : Institutions multilatérales	0,2	7
Royaume-Uni	2,4	87
Autres aides bilatérales	0,2	7
Aide publique totale en % du P.I.B. (1968) :	9,4	
Aide publique totale en £ par habitant :	7,7	

Endettement (1)

Encours de la dette publique extérieure (mio.£)	:	8,6	(1969)
% du P.I.B.	:	23 %	(1969)

Service de la dette (1)

en 000 £	:	112	(1969)
en % des exportations	:	7 %	(1969)

(1) aide britannique seulement

I. STRUCTURES ECONOMIQUES ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT *

1. Population et infrastructure

La Gambie est indépendante depuis le 18 février 1965. Elle est une république depuis le 23 avril 1970.

La République de Gambie, située sur la côte occidentale de l'Afrique et entourée sur trois côtés par le Sénégal, est le plus petit pays d'Afrique : sa superficie est de 11.295 km².

La population totale du pays est estimée à 366.000 habitants (1970). La densité de la population gambienne est pourtant assez élevée : 35 hab./km² (moyenne en Afrique de l'Ouest : 16 hab./km²). Le taux annuel d'accroissement démographique est de l'ordre de 2 % (1963-1969).

Environ 13 % de la population habite la capitale Bathurst et ses environs, le reste la partie rurale du pays.

La principale voie de communication reste le fleuve Gambie. Trente-six petits ports accueillent les passagers des bacs appartenant au gouvernement. Le port de Bathurst, le plus important de Gambie, est sous-utilisé.

Le réseau routier comprenait en 1970 1.174 km de routes dont 446 sont en latérite et 198 sont entièrement bitumés.

Il n'existe pas de chemin de fer en Gambie.

* Résumé d'une étude séparée faite par les Services de la Commission

2. Structures économiques

2.1. Agrégats macro-économiques

Le PIB s'élève à US.\$ 37 millions (1969-1970) et le PIB par habitant à US.\$ 100.

Le taux de croissance du PIB, égal à 4,3 % entre 1965-1966 et 1969-1970, est largement factice. En effet, les exportations du pays contiennent une proportion élevée de réexportations de produits arachidières en provenance du Sénégal. Si l'on tient compte de cela, le taux de croissance nominal se situerait entre 1 et 2 % par an et, en termes réels, le PIB serait plus ou moins stagnant pendant la période citée.

Environ 60 % du PIB est formé par l'agriculture (1968), dont 36 % est représenté par l'agriculture de subsistance. L'administration y contribue pour plus de 15 % et l'industrie manufacturière pour 5 % seulement.

On ne dispose pas d'informations sur l'utilisation du PIB, sauf pour la formation brute de capital fixe en 1968, qui en représentait presque 18 %.

Finances publiques : le gouvernement a toujours dû compter sur l'aide britannique pour équilibrer son budget, sauf dans la période 1968-1971, quand une politique d'austérité a permis d'éviter tout emprunt extérieur pour financer le déficit des finances publiques.

La dette extérieure, qui représente la plus grande partie de la dette gambienne, correspond à 24 % du PIB (1969).

Commerce extérieur : le taux de croissance annuel moyen des exportations, selon les chiffres officiels, s'est élevé à 6 % de 1962-1963 à 1970-1971, mais il a été dépassé par celui des importations - 7 % pendant la même période.

Il faut toutefois remarquer que le commerce légal entre la Gambie et le Sénégal est presque inexistant, conséquence de l'importance (croissante) de la contrebande aux frontières des deux pays. Cela se traduit dans une sous-estimation importante des importations en provenance du Sénégal ainsi que des réexportations gambiennes vers ce pays.

Le solde de la balance commerciale officielle est de toute façon constamment déficitaire.

2.2. Les principales productions

L'agriculture : l'économie de la Gambie repose principalement sur son agriculture, quoique 11,5 % seulement des terres soient réellement fertiles et cultivables.

L'arachide et ses produits dérivés représentent environ 80 % (dont 45 % d'arachides en coques) des exportations de la Gambie. Les conditions atmosphériques, l'utilisation d'engrais, les fluctuations des cours mondiaux et les changements dans le nombre des cultivateurs étrangers font varier substantiellement le niveau de production d'une campagne à l'autre (120.000 t en moyenne entre 1967-1968 et 1970-1971).

L'effort de diversification se porte surtout sur le riz, dont la production a rapidement augmenté (de 30.000 t en 1962 à 66.000 t en 1969), ce qui a permis de limiter les importations.

Le millet et le sorgho sont les denrées alimentaires traditionnelles des Gambiais. Leur production (45.000 t en 1968) tend cependant à stagner du fait de la consommation croissante du riz.

Les autres produits sont le maïs, le manioc, les noix de palme, le coton, les mangues, les oranges, les bananes, les papayes.

La Gambie possède grosso modo autant de têtes de bétail que d'habitants, mais le taux de croissance du cheptel est supérieur à celui de la population: 5 % par an (1960-1969). De nombreux efforts sont faits pour développer dans les prochaines années un marché d'exportation de la viande de boeuf.

Les ressources en poisson de la région côtière ou des eaux profondes de l'océan sont abondantes, mais la Gambie en tire peu de profit.

Industrie manufacturière : le développement industriel de la Gambie est faible (5 % du PIB en 1968) en raison de son manque de ressources économiques (notamment minières) et de l'étroitesse de son marché.

Tourisme : le tourisme s'est accru considérablement depuis quelques années. En 1969-1970, elle accueillit 7.000 touristes parmi lesquels nombreux étaient les Scandinaves.

3. Conclusion

L'économie gambienne souffre de plusieurs déséquilibres dus notamment à la pauvreté de ressources naturelles et aux dimensions extrêmement réduites de la superficie et de la population du pays, et par conséquent de son marché intérieur. Ces caractéristiques défavorables s'ajoutent à celles qui sont propres à toute économie de monoculture.

Les espoirs de développement de l'économie gambienne résident, pour le moment, dans la diversification agricole (mais 11 % seulement des terres sont cultivables). Le gouvernement encourage, en outre, le tourisme. Cependant, les effets du développement d'un tel secteur sur la croissance économique de la Gambie semblent aléatoires.

Pour accélérer son développement, la Gambie aurait besoin d'un accord sur l'arachide, lui garantissant une stabilisation des recettes d'exportation.

Il semble bien qu'une union économique et douanière entre le Sénégal et la Gambie présenterait à long terme des avantages nets pour les deux pays, mais à court terme la Gambie perdrait le bénéfice que sa population tire de la contrebande vers le Sénégal et les recettes publiques seraient affectées par la disparition des réexportations d'arachide introduites en fraude.

I. APERÇU HISTORIQUE

L'existence et les frontières de la Gambie semblent relever du paradoxe. Une étroite bande de terrain, à peu près également répartie sur les deux berges du fleuve qui lui a donné son nom, la Gambie est entièrement enclavée, sauf du côté de l'océan atlantique, dans le Sénégal dont elle sépare presque totalement la région méridionale de la Casamance des autres parties du pays.

La Gambie et le Sénégal ont les mêmes caractéristiques physiques et sociales mais diffèrent par leur histoire, leur expérience coloniale et leurs affiliations économiques.

Sous l'obédience de l'empire du Mali jusqu'au 17^e siècle, la Gambie voit s'installer chez elle les premiers européens en l'an 1455, date à laquelle des commerçants portugais viennent acheter des cuirs, des esclaves et un peu d'or.

Le déclin du Portugal alors rattaché à l'Espagne permit à d'autres européens de s'intéresser au commerce de la Gambie.

En 1554, les Anglais s'y établissent et prennent possession d'un port qu'ils baptisent "Saint James", port situé dans la petite île de Saint André à 30 km de l'embouchure du fleuve.

Le port Saint James fut pris en 1695 et en 1718 par les Français qui avaient créé en 1670 un comptoir à Albredo sur l'autre rive du fleuve. Les Français emportaient alors de Gambie deux à trois mille esclaves par an.

Depuis lors, et jusqu'à la fin du 19^e siècle, l'histoire des relations entre l'Europe et la Gambie n'est qu'une succession de querelles principalement entre la France et l'Angleterre qui se

disputent le commerce sur toute la côte de l'ouest africain. Pendant une courte période, exactement de 1765 à 1783, la Gambie et le Sénégal forment une seule colonie britannique, la Sénégambie. En 1889, une convention franco-anglaise limite la Gambie étroitement à la vallée et crée la colonie de la Gambie anglaise.

Les Anglais divisent alors le pays en colonie comprenant le district de Kombo St.Mary et l'île de St-Mary et le protectorat formant tout le reste du pays.

De 1889 à 1945, la Gambie acquiert progressivement tous les droits caractéristiques de la colonie impériale.

Le gouvernement colonial est établi à Bathurst et consiste en un Gouverneur, un conseil de ville partiellement élu, un Conseil Exécutif et un Conseil Législatif.

Après 1945, la Gambie subit un certain nombre de changements qui aboutiront à l'indépendance en 1965.

Ces changements sont dus en partie aux anglais mais sont aussi le résultat de pressions de la part d'organisations politiques en Gambie.

Bien qu'à un moment la Gambie eut la constitution la plus avancée des colonies de l'Afrique de l'Ouest et eut été en tête de l'africanisation du service civil, elle fut lente à devenir indépendante. Les raisons en sont, son manque de ressources économiques et sa petitesse qui rendent son avenir incertain. La Gambie vit, en effet, presque exclusivement de l'arachide et en outre, la position particulière de ses frontières l'a privée de l'utilisation pleine du fleuve Gambie et a limité le développement du port de Bathurst.

En mai 1962, le "People's Progressive Party", émanation des peuples du protectorat allié au "Democratic Congress Alliance" élit

Daouda Jawara au poste de premier ministre. La Gambie fait désormais partie du Commonwealth. Le 4 octobre 1963 le gouvernement gambien devient autonome et Jawara prend alors la direction du pays entre ses mains. Le gouverneur subsiste avec quelques compétences réservées : dépense, affaires extérieures, responsabilité suprême de la sécurité intérieure.

En accord avec la Grande-Bretagne, la Gambie devient indépendante le 18 février 1965. Le gouvernement qui amène le pays à son indépendance est une coalition menée par Jawara et P.S. N'Jie, ancien ministre, chef et fondateur du "United Party".

Les années suivantes sont marquées par une stabilité politique remarquable : des quatre anciens territoires britanniques de l'Afrique de l'Ouest, la Gambie est le seul qui n'a jamais eu besoin de recourir aux forces de l'armée pour maintenir l'ordre et la paix.

Le "People's Progressive Party" toujours dirigé par Jawara est resté au pouvoir, tandis que P.S. N'Jie est passé dans l'opposition depuis 1966.

En 1970, le 23 avril, la Gambie devient une république et Jawara devient son président avec environ 70 % des suffrages.

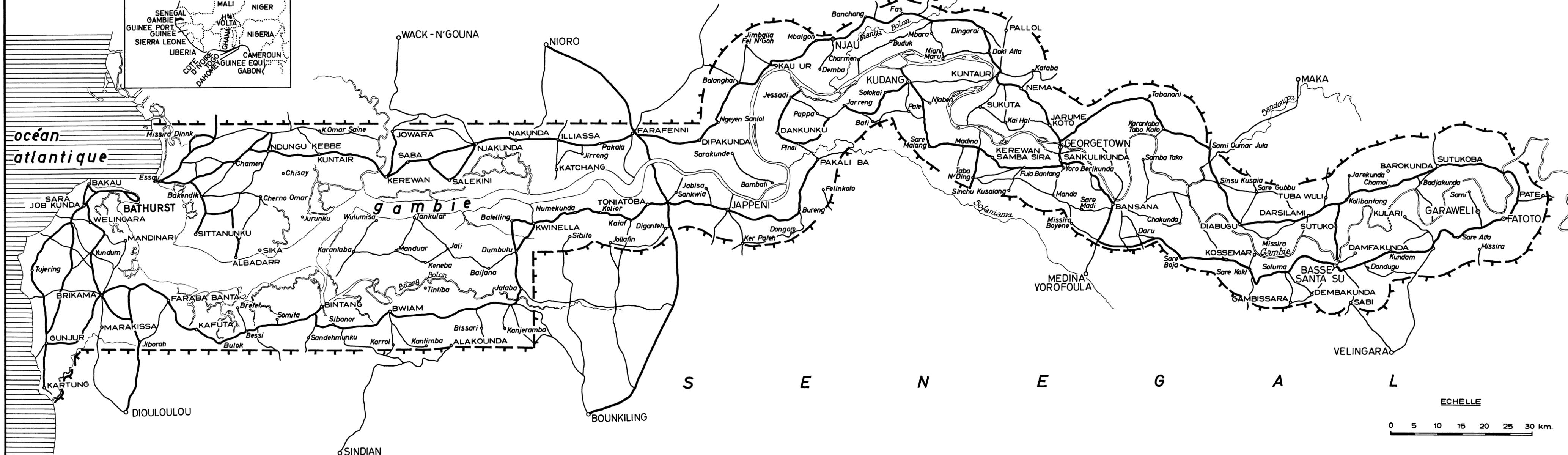
Les deux préoccupations majeures du gouvernement sont depuis lors, le développement économique et les relations avec le Sénégal : deux grands problèmes qui demanderont encore plusieurs années avant d'être résolus. Mais déjà en 1967, un plan de développement de 4 ans était décidé concernant principalement les trois secteurs de l'agriculture, des transports et de l'éducation.

D'autre part, un Traité d'Association avec le Sénégal a été conclu malgré les troubles existant aux frontières des deux pays, troubles résultant en grande partie des mesures de contrôle prises par le gouvernement sénégalais pour lutter contre l'énorme contrebande effectuée par les Gambiens aux frontières des deux pays.

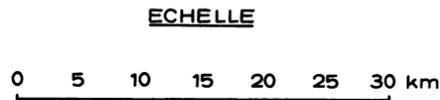
GAMBIE



LEGENDE : — ROUTE PRINCIPALE
— AUTRE ROUTE



océan atlantique



II. GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

1. Terres et ressources naturelles

La République de la Gambie est le plus petit pays d'Afrique : sa superficie est de 11.295 km². Comprise entre les méridiens 16°48' et 13°47' de longitude ouest et entre les parallèles 13°3' et 13°49' de latitude nord, la Gambie est entourée au nord, à l'est et au sud par le Sénégal. Ce pays est plus ou moins divisé en cinq régions dont la plus importante est l'île St.Mary à l'embouchure du fleuve Gambie, île sur laquelle est située la capitale, Bathurst, ainsi que sa banlieue Kombo St.Mary. Les quatre villes principales de la Gambie, autres que Bathurst, sont Brikama, au sud de la capitale, Mansa Konko dans le centre sur la route reliant Dakar à la Casamance, Georgetown dans l'île Mac-Carthy et Basse à l'est.

La vie de la Gambie est, bien entendu, fortement influencée par l'existence du fleuve Gambie qui traverse tout le pays.

C'est le fleuve le plus navigable de toute l'Afrique. Malheureusement il est largement sous-utilisé car il est coupé de son arrière-pays naturel par les frontières du Sénégal.

Très profond à son embouchure, le fleuve Gambie permet au port de Bathurst d'accueillir des navires de grand tonnage.

Même à marée basse le minimum de profondeur est encore de 8,5 mètres.

La largeur du fleuve atteint 11 km aux environs de Bathurst.

Le rivage est très marécageux et on y trouve des arbres atteignant parfois 20 mètres de hauteur.

Le climat de la Gambie est d'une façon générale tropical, mais la température et l'humidité varient selon qu'on se trouve sur la côte ou à l'intérieur du pays.

Comme dans presque tous les pays d'Afrique, il y a deux saisons, la saison des pluies qui dure de mai à octobre, et la saison sèche.

A Bathurst sur la côte, la quantité moyenne de pluie tombée en un an est d'environ 120 cm et la température moyenne varie de 24° en janvier à 29° en octobre.

L'humidité est généralement élevée sauf en décembre et en mai quand le climat est doux et frais.

A l'intérieur du pays, le climat est moins humide et moins pluvieux. Pendant la saison sèche la température varie de 7° en décembre à 43° en mai.

La Gambie est un pays entièrement plat avec quelques plateaux et la plupart des terres disponibles sont arides et peu fertiles. Ce pays vit essentiellement de l'agriculture. Le long du fleuve, on a fait disparaître certains mangroves pour permettre la culture du riz inondé.

Le reste du pays a un sol de grès et fort heureusement ce sol pauvre convient parfaitement à la culture d'arachide, principale production de la Gambie. On cultive aussi pour la consommation locale des fruits tropicaux, des légumes et des céréales dans tout l'ouest du pays. Si le pays était bien irrigué et qu'on y appliquait toutes les méthodes agricoles modernes, la Gambie pourrait largement se suffire à elle-même en ce qui concerne les denrées alimentaires. Par contre, elle ne possède aucune ressource minière et dépendra donc toujours de son agriculture.

2. Les hommes

La population totale de la Gambie était estimée à 357.000 habitants en 1969 et à 366.000 en 1970 (1). Sa superficie étant de 11.295 km², la densité de la population gambienne est assez élevée : 35 hab./km², la moyenne en Afrique de l'Ouest étant de 16 hab./km².

Le tableau n° 1 nous montre la répartition de la population dans l'ensemble du pays. Environ 13 % de la population se situe à Bathurst et dans ses environs. Le reste habite la partie rurale du pays et la densité y est d'environ 70 hab./km².

Le taux annuel d'accroissement démographique est de l'ordre de 2,1 % pour les années 1963 à 1969 et résulte d'un taux de natalité de 38,7 ‰ et d'un taux de mortalité de 21 ‰, l'accroissement naturel étant donc de 17,7 ‰ (statistiques de 1963).

TAB. 1 : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Distribution géographique

Estimation au milieu de l'année	1963	1964	1965	1966	1967
Bathurst	27.809	28.900	29.800	30.700	31.600
Kombo St.Mary	12.208	12.660	13.000	13.400	13.800
Provinces	275.469	281.500	286.700	291.900	297.600
Total	315.186	323.000	329.500	336.000	343.000
<u>Distribution ethnographique (recensement en 1963)</u>					
Mandingues	128.807	Autres gambiens		24.232	
Fellatos	42.723	Sénégalais du nord		12.480	
Ouoleffs	40.805	Sénégalais du sud		9.068	
Dioulas	21.318	Autres étrangers		14.007	
Sérères	22.046				

Source : West African Directory 1967-1968

(1) Source : 1971, Allgemeine Statistik des Auslandes Statistisches Bundesamt, Wiesbaden.

Ce chiffre ne comprend pas les travailleurs agricoles qui sont des immigrants saisonniers estimés à 5.860 en 1963 et 16.097 en 1966

Les principaux groupes ethniques de la Gambie sont les Mandingues, les Fellatos, les Ouoloffs, les Dioulas et les Sérères. Les Mandingues sont les plus nombreux et vivent la plupart aux alentours et dans la capitale. Leur langue est la plus usitée, mais la langue d'instruction reste principalement l'anglais.

90 % de la population est formée de paysans dont la culture principale est l'arachide.

84 % de la population est de religion musulmane.

Des mouvements de population entre la Gambie et le Sénégal sont considérables et sont le fait des cultivateurs d'arachides.

Le nombre d'étrangers non africains est estimé en 1969 à 1000 personnes.

3. Transports

La principale voie de communication reste et restera longtemps le fleuve Gambie.

Cependant, depuis quelques années, le réseau routier s'est développé considérablement. En 1958 la "all-weather Trans-Gambia highway" a été terminée. Payée par le gouvernement français, elle est entretenue par le gouvernement gambien. La grand-route de Bathurst à Mansa Konko a été terminée en 1963 permettant de relier Bathurst à Dakar et Ziguinchor, ville principale de Casamance.

Une autre route relie Georgetown à Basse, elle a été prévue dans le plan de développement de 1964-1967.

En 1970, le réseau routier comprenait 1.174 km de routes dont 446 sont en latérite et 198 km de routes à Bathurst et dans ses environs sont entièrement bitumées.

Quatre nouvelles routes sont en projet dont une route entre Barra et le Sénégal qui sera bitumée.

En 1967, le nombre de véhicules s'élevait à 4.148.

Il n'existe pas de chemin de fer en Gambie, par contre le transport maritime et fluvial est important.

Le port de Bathurst, le plus important de Gambie, a accueilli 281 bateaux en 1968 et 666.163 tonnes de marchandises. Le port est relié par bac automoteur à Barra et par un service fluvial hebdomadaire aux autres ports sur presque toute la longueur du fleuve.

En 1966, 34.508 camions et 160.448 passagers ont traversé le fleuve.

Les principaux autres ports sont Kour (à 190 km de Bathurst) et Kuntaur (240 km) servant de stations de chargement pour l'arachide qui est transportée de janvier à mai sur l'océan.

Trente-six petits ports accueillent les passagers des bacs appartenant au gouvernement.

La Gambie possède un aéroport international : Yundum, situé à 27 km de Bathurst. Il est relié à Londres par Tanger, à Dakar et à Lagos par Freetown, capitale de Sierra Leone.

160.448 passagers y ont transité en 1966. En 1968, 1.948 avions y ont atterri.

III. EVOLUTIONS ET STRUCTURES ECONOMIQUES

3.1. Agrégats macro-économiques

La comptabilité nationale de la Gambie fait apparaître un taux annuel moyen de croissance du PIB au coût des facteurs de 4,8 % entre 1961 et 1965 et de 4,3 % entre 1965/66 et 1969/70. En 1969/70, le PIB au coût des facteurs s'élevait à 36,7 millions de US \$ et le PIB par habitant à 102 US \$ par tête.

Le taux de croissance apparent du PIB de la Gambie est largement factice. En effet, ses exportations : 5,2 millions de livres (soit 12,5 millions de US \$) en moyenne annuelle de 1964 à 1968, pour un PIB de 12,2 millions de livres gambiennes (soit 29,3 millions \$), soit 43 % de celui-ci, contiennent une proportion élevée de réexportations de produits arachidières en provenance du Sénégal(1).

Cette proportion des exportations par rapport au PIB qui a augmenté régulièrement de 34 à 48 % entre 1963 et 1967, traduit une perte grandissante des arachides du Sénégal vers ce pays, qui serait passée de 15.000 tonnes à 20.000 tonnes au moins en 1969-1970.

Si l'on devait réduire les exportations du montant de ces importations (achetées par le Gambia Oilseeds Marketing Board à 30 livres la tonne = 73 \$), on découvrirait que les exportations vraies de la Gambie sont seulement de 4,6 millions de livres gambiennes en 1968 (soit 11 millions \$), soit 34 % du PIB.

(1) S. AMIN : l'Afrique de l'Ouest bloquée.

Si l'on réduisait ce PIB dans les mêmes proportions en faisant l'hypothèse qu'il est proportionnel à la production arachidière, son taux de croissance réel serait de 1,1 % l'an seulement.

Si faisant l'autre hypothèse extrême on ne réduisait ce PIB que du montant de la valeur des arachides attribués à tort à la Gambie, le taux de croissance réel serait de 2,3 % l'an (1). La réalité se situe probablement entre ces deux extrêmes : par exemple si l'on estime que non seulement le PIB est artificiellement grossi de la valeur des arachides sénégalaises, mais que le chiffre d'affaires des transports et du commerce l'est dans les mêmes proportions, on obtient un taux de croissance de 1,7 % l'an. Quant aux importations, dont la proportion a représenté en moyenne annuelle de 1964 à 1968 plus de 50 % du PIB, avec une nette tendance à augmenter (de 46 à 61 % de celui-ci), elles contiennent au moins 3 millions de livres (7,2 millions de \$), soit 40 % du montant global des importations apparentes, de produits réexportés clandestinement vers le Sénégal.

Ainsi donc le PIB réel de la Gambie, comme celui du Sénégal, serait plus ou moins stagnant pendant cette période, en raison sans doute de la spécialisation arachidière. Cette spécialisation fait en sorte que 59 % du PIB est consacré à l'agriculture en 1968 à raison de 4,7 millions de livres (11,3 millions de \$) pour l'agriculture commercialisée et 2,7 millions de livres (6,5 millions de \$) pour l'agriculture de subsistance. 2,6 millions de livres (6,25 millions de \$) sont consacrés aux services administratifs, le reste allant pour l'essentiel au commerce et aux transports.

Quant à la formation brute de capital fixe, elle s'élevait à 17,7 % du PIB en 1968.

(1) S. AMIN : op.cit.

**TAB. 2 a : PRODUIT INTERIEUR BRUT TOTAL ET
PAR HABITANT 1961 - 1969/70**

(en millions US \$)

Année	Population	PIB-Total	dont monétaire (1)	PIB per capita
<u>année civile</u>				
1961	305.000	22,3	16,3	73
1962	311.000	22,8	16,6	73
1963	316.500	22,1	15,8	70
1964	323.000	23,5	17,3	73
1965	329.500	26,6	20,2	81
<u>année financière</u>				
1965/66	333.000	31,4	20,9	94
1966/67	340.000	33,1 *	...	97
1967/68	347.000	34,6 *	...	100
1968/69	354.000	36,5	...	103
1969/70	361.000	36,7 **	...	102

Sources : Yearbook of National Account Statistics, vol. II, 1968 et 1969, N.U.

Review of Development Programme 1967/68 - 1970/71

Third Development Programme 1971/72 - 1973/74, Bathurst, sessional paper no. 2, 1971

(1) La partie monétaire du PIB de 1965/66 à 1969/70 devrait correspondre selon les prévisions du Plan à 77 - 78 % du PIB total (voir : Third Development Programme, sessional paper no. 2 of 1971, Bathurst, 1971)

(*) Calcule sur la base du Review of Development Programme 1967/68 - 1970/71 qui estime la croissance annuelle moyenne du PIB total à 5 % entre 1965/66 et 1967/68.

(**) Le PIB total en 1969/70 aurait augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente (voir : Review of Development Programme 1967/68-1970/71)

**TAB. 2 b : REPARTITION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR
PRINCIPAUX SECTEURS ECONOMIQUES (1968)**
(en % du PIB aux prix du marché 1968)

Secteur rural	59,0
Industrie extractive	-
Industrie manufacturière	5,1
Construction et Travaux Publics	...
Commerce	15,4
Transport et communication	2,6
Administration et autres services	17,9
PIB TOTAL	100,0

Source : C.C.E. Quelques indicateurs socio-économiques concernant les EAMA et les pays africains du Commonwealth, juillet 1971

3.2. Les grands secteurs de production

3.2.1. L'agriculture

L'économie de la Gambie repose principalement sur son agriculture et en particulier sur la production d'arachides.

La qualité de la terre est souvent médiocre, ce qui explique la difficulté d'une diversification de l'agriculture.

54,5 % des terres sont stériles. 4 % sont des régions boisées, 20,5 % de la savane et 9,5 % constituent des mangroves et des marais (1). Il reste donc 11,5 % des terres qui sont réellement fertiles et cultivables.

Une partie de la savane est néanmoins utilisée pour la culture de l'arachide et les mangroves et les marais forment une réserve pour la culture du riz inondé qui augmente sensiblement depuis quelques années.

La majorité de la population est constituée de paysans travaillant sur de petites parcelles de terre.

En 1956, on assistait à la naissance des premières coopératives de paysans.

En 1966-1967, 81 coopératives regroupant 514 villages comp-
taient 37.128 membres. Ces 81 coopératives produisaient environ 40 % de la récolte arachidière.

Les facteurs de production sont essentiellement la terre et le travail. Le matériel agricole est peu important : en 1969, les agriculteurs avaient en tout 54 machines à leur disposition (2).

(1) Mitteilungen n° 108 - August 1968

Heransgeber : VND-Vereinigte Wirtschaftsdienste GMBH in Zusammenarbeit mit der Bundesstelle für Aussenhandelsinformation, Frankfurt/M.
Die Wirtschaftsfrage Gambias

(2) Allgemeine Statistik des Auslandes - Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, Gambia 1971

Quant à l'utilisation d'engrais, elle est relativement faible et s'élevait à environ 3.500 tonnes en 1968 (1).

Les inconvénients d'une monoculture sont nombreux et l'économie gambienne en est d'autant plus fragile.

Le gouvernement gambien fait des efforts pour améliorer et diversifier la production. L'augmentation de la culture du riz depuis quelques années constitue un premier pas vers cette diversification.

La politique agricole de la Gambie s'efforce donc d'abord d'augmenter la production de l'arachide et du riz, puis d'encourager l'utilisation d'engrais, l'utilisation d'attelage de boeufs et petit à petit d'augmenter la mécanisation de l'agriculture pour faciliter sa diversification. La "Cooperative Central Banking Union" finance l'établissement de conseils pour la modernisation de l'agriculture et la promotion de l'utilisation de matériaux modernes.

3.2.1.1. L'arachide

L'arachide et ses produits dérivés représentent environ 90 % des exportations de la Gambie. On se rend compte immédiatement de l'importance que revêtent pour l'économie gambienne à la fois le volume de production et le prix de l'arachide.

Ceux-ci sont déterminants du niveau du revenu national, de la situation monétaire antérieure, du revenu des impôts indirects, des taxes à l'importation et à l'exportation. L'arachide est cultivée partout en Gambie sur le sol sablonneux des plateaux de l'arrière-pays. La culture est extensive et itinérante et permet à la terre de se reposer après plusieurs récoltes.

(1) Le Riz en Afrique de l'Ouest

Etude par le Département de l'Agriculture des USA et l'Agence Américaine pour le développement international, Washington, déc.1968

L'arachide est semée en juin et juillet, récoltée en octobre et en novembre, battue et vendue de décembre à mars.

Ce sont les hommes qui sont responsables de la culture des arachides, les femmes s'occupant plutôt de celle du riz.

Les parcelles de terre cultivées appartenant aux paysans sont souvent de très petite surface.

L'arachide est achetée aux cultivateurs par des commerçants pour le compte du Gambia Oilseeds Marketing Board (GOMB) qui se charge du décorticage et de l'exportation.

Le traitement de l'arachide s'effectue dans plusieurs usines polyvalentes dont les principales sont : Gambia Milling and Trading Co (Denton Refinery), Tofic Massery Oil Milling Factory, K. Chelleram Bottling Co.

Au 19^e siècle, l'arachide était cultivée principalement par des paysans sénégalais, des habitants du Soudan Français (aujourd'hui le Mali) et la Guinée Portugaise. Ils arrivaient pendant la période de culture, louaient la terre à des chefs locaux, plantaient l'arachide, la récoltaient et la vendaient, achetaient d'autres marchandises gambiennes dont ils avaient besoin et retournaient ensuite dans leur pays. Le cultivateur étranger ou "strange farmer" a toujours un rôle important dans la production de l'arachide mais ses activités ont un peu changé. Actuellement, il seconde le paysan gambien dans son travail et peut en plus cultiver une parcelle de terre pour lui-même. Le fermier le nourrit, le loge et lui prête des graines.

Après la moisson, l'étranger donne au cultivateur gambien une part de sa propre récolte en guise d'intérêt. Le nombre de ces "strange farmers" (sénégalais pour la plupart) varie d'année en année.

Leur nombre maximum a été de 32.000 en 1935 (1). En 1942, ils n'étaient plus que 2.600. En 1945-1950, ils étaient environ 15.000, en 1963, 5.860 et en 1966, 16.097.

Certains d'entre eux s'installent définitivement en Gambie et font dès lors partie de la population très nombreuse des immigrants.

L'importance de ces cultivateurs étrangers influence le niveau de la production d'arachide. D'autre part, les conditions atmosphériques, l'utilisation d'engrais et les fluctuations du cours mondial de l'arachide font varier fortement le niveau de production d'une campagne à l'autre.

TAB. 3 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ARACHIDES (en coque)

(en milliers de t)

1952	58	1966/67 (2)	131
1961	93	1967/68	120
1962	97	1968/69	126
1963	93	1969/70	113
1964	94	1970/71 (3)	114,8
1965	120		

Source : Annuaire statistique des Nations-Unies 1970

La campagne 1971-1972 a commencé le 13 décembre 1971 et a duré jusqu'au 29 mars 1972. Le temps a été favorable et on estime que la production d'arachide s'élèvera à 120.000 tonnes (4). Les perspectives sont donc bonnes si l'on compare ce chiffre à ceux des deux années précédentes.

Le prix de l'arachide a subi lui aussi de nombreuses fluctuations comme l'indique le tableau suivant.

(1) The Gambia, London, Her Majesty Stationery Office, 1965

(2) A partir de 1966, année commençant le 1er juillet

(3) Source : Standard Bank Group

(4) " Annual Economic Review, 1971

TAB. 4 : EVOLUTION DU PRIX DE L'ARACHIDE 1958-1972

en \$ par tonne

	Achat coque au producteur	Coûts de commer- cialisation (3)	Prix à l'expor- tation	Prix à l'impor- tation
1958/63 (1)	64,8	29,5	143,0	164,9
1963/64	64,8	29,5	134,9	162,7
1964/65	64,8	26,6	162,7	179,7
1965/66	67,2	27,1	153,6	162,7
1966/67	64,8	30,7	147,3	157,4
1967/68	64,8	29,0	130,3	168,7
1968/69	67,2	29,0	178,3	
1969/70	72	30,7	170,4	
1970/71 (2)	81,6			
1971/72 (2)	86,4			

(1) Moyenne annuelle

(2) Source : Standard Bank Review, janv. 1972

(3) Coûts de transports, marge des commerçants et coûts de décorticage, taxes exclues

Source : S. AMIN, l'Afrique de l'Ouest bloquée

La stabilité du prix payé au producteur est remarquable, quoique ce prix soit d'un niveau très bas. Cette stabilité a été recherchée depuis 1948, date de création du G.O.M.B.

Celui-ci fut chargé d'établir des catégories d'arachides selon leur qualité, d'acheter la production et de la revendre. En outre, sur base du volume de production des années précédentes, de la concurrence et de l'évolution des cours mondiaux, le G.O.M.B. établit un prix plus ou moins standard de l'arachide, payé au producteur.

Malgré ces mesures, le prix du marché de l'arachide subissant de telles fluctuations, le prix payé au producteur n'a pas cessé de baisser entre 1948 et 1958 :

1950	:	76,8 \$/tonne
1955/56	:	60,- \$/tonne
1956/57	:	74,4 \$/tonne
1957/58	:	64,8 \$/tonne
1958/59	:	52,8 \$/tonne

Depuis les années 60 environ, le prix d'achat au producteur s'est stabilisé aux alentours de 65 \$/tonne, jusqu'en 1969-1970.

A cette date ainsi que les deux années suivantes, le prix a fortement augmenté grâce à une évolution favorable du cours mondial de l'arachide et au bon état des réserves du G.O.M.B.

En outre, le gouvernement voulant accroître la production et la qualité des produits arachidières, favorise l'agriculteur en augmentant le revenu de celui-ci. Par la même occasion, il limite l'afflux de la population dans les villes.

La plus grande partie de la production d'arachides est exportée en coques, donc non décortiquées (environ 45 % de la valeur des exportations) ; le reste est transformé et exporté sous forme de tourteaux (30 %) et d'huile (25 %). (1)

Les principaux marchés de l'arachide gambienne sont le Royaume-Uni, la République Fédérale d'Allemagne et l'Italie.

(1) Industries et Travaux d'Outre-Mer, 1970

3.2.1.2. Le riz

Le riz est l'une des principales denrées alimentaires de la Gambie.

La production augmente rapidement d'année en année et les importations de riz qui s'élevaient à 10.000 tonnes en 1968 diminuent grâce à la volonté du peuple gambien et l'aide de 35 experts venant de Taïwan pour moderniser la culture et par là augmenter le volume de la production.

Ces experts testent les variétés locales ainsi que les variétés de Taïwan en culture de saison sèche et de saison des pluies, sous irrigation contrôlée, utilisent de grosses quantités d'engrais et obtiennent de bons rendements.

En 1968, la surface cultivée était de 24.000 hectares et on évalue à 80.000 hectares l'aire cultivable (1).

Il existe en Gambie trois sortes de riziculture :

- la riziculture sèche de bas fonds ;
- la riziculture de marais d'eau douce alimentés par les pluies ;
- la riziculture de marais d'eau salée, y compris les mangroves.

Les semis se font aux mois de juin et juillet, le repiquage 70 jours après l'ensemencement et la récolte commence en octobre et se termine en janvier-février.

La quantité d'engrais utilisée est encore faible (100 tonnes en 1968, contre 3.212 pour l'arachide) et le désherbage souvent négligé.

(1) Le Riz en Afrique de l'Ouest
Etude du Département de l'Agriculture des USA et de l'Agence Américaine pour le développement international, Washington, déc. 1968

Après la récolte le riz est battu au baten puis vanné, décortiqué au mortier et au pilon sauf dans les stations expérimentales dirigées par les experts chinois qui elles bénéficient de 12 décortiqueuses fournies par l'A.I.D. en 1965.

Le rendement varie de 0,45 à 1,7 tonne par hectare pour le riz de marais mais le rendement des parcelles de démonstration de l'équipe de Taiwan atteint parfois 4 tonnes par hectare.

La production de riz a considérablement augmenté ces dernières années et la diminution des importations souhaitée devrait avoir des conséquences bénéfiques sur la balance commerciale déficitaire du pays.

TAB. 5 : PRODUCTION ET IMPORTATION DE RIZ

	1000 tonnes							
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Production (1)	30	31	37	37	37	20	41	66
Importations (2)	10,6	8,2	9,0	6,8	8,6	9,0

Sources : (1) Annuaire Statistique des Nations-Unies, 1970

(2) Le Riz en Afrique de l'Ouest, Washington, 1968

Le commerce du riz importé est entre les mains d'un consortium rizier, sous le contrôle du gouvernement. Le riz est vendu par ce consortium avec, le plus souvent, une subvention du gouvernement pour maintenir le prix de détail à 8 cents la livre (17,5 cents le kg). La plus grande partie du riz local est vendu à des négociants privés à un prix qui serait de 4,4 cents le kg. Une certaine quantité de riz est échangée contre des marchandises comme le saven, le sucre, le sel et les noix de kela.

L'extension de la culture du riz est profitable à tout point de vue pour l'économie gambienne. Elle réduit la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur pour satisfaire davantage la consommation indigène. En outre, elle offre l'avantage de représenter pour le cultivateur un revenu moyen de 160 L GA. (384 \$) par acre, alors que le cultivateur d'arachide n'en gagne que 40 (96 \$) (1). Les efforts du gouvernement gambien sont constants dans le sens de l'augmentation du volume de production par l'utilisation croissante d'engrais et de l'amélioration de la commercialisation du paddy en particulier dans le rendement à l'usage.

3.2.1.3. Autres productions agricoles

Le millet et le sorgho sont les denrées alimentaires traditionnelles des gambiens.

La production de ces deux graminées tend cependant à diminuer ou du moins à stagner du fait de la consommation accrue de riz.

TAB. 6 : MILLET ET SORGHO

Superficie : 1.000 hectares
 Production : 1.000 tonnes métriques
 Rendement : 100 kg/ha

	1948-52 (1)	1952-56 (1)	1964	1965	1966	1967	1968
Superficie	52	44	40	40	40	40	42
Production	24	25	44	44	44	44	45
Rendement	4,6	5,7	11,0	11,0	11,0	11,0	10,7

(1) Moyenne annuelle

Source : FAO : Annuaire de la production 1969

(1) Economic Report
 Lloyds Bank Limited, Overseas Department, London, oct. 1969

Le maïs et le manioc sont cultivés généralement sur de petites parcelles de terre, souvent autour des maisons. La production de maïs était de 1.000 t en 1968 et celle de manioc de 6.000 t (1), toutes deux servant uniquement à la consommation locale.

Les mangues, les oranges, les bananes et les papayes sont récoltés dans tous les villages ainsi que certains légumes. Ceux-ci cependant doivent être importés en grande quantité du Sénégal ou de l'Europe.

Les autres productions agricoles sont les noix de palme dont 2.000 t sont exportées par an et le coton dont le volume de production est encore très faible mais cependant croissant.

Il est prévu d'augmenter cette année la superficie de coton en culture de 40,5 à 81 hectares étant donné le succès d'expériences précédentes (2). En 1970-1971, la production de coton s'élevait à 30 t.

3.2.1.4. Elevage, forêts et pêche

La Gambie possède environ 300.000 têtes de bétail et leur nombre a augmenté à un taux moyen de croissance de 5,2 % par an entre 1960 et 1969 (3).

TAB. 7 : ELEVAGE

	1000				
	1960	1965	1966	1967	1968
Boeufs	161	195	207	221	208
Porcs	3	5	6	7	7
Moutons	80	68	76	78	76
Chèvres	100	97	108	108	108
Volaille	180	200	239	250	-

Source : Allgemeine Statistik des Auslandes, Gambia 1971

(1) Allgemeine Statistik des Auslandes : Gambia Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, 1971

(2) Standard Bank Review, janvier 1972

(3) West Africa, July 1969

Un élevage gigantesque de poulets, objet d'un plan anglais après la deuxième guerre mondiale s'est soldé par un échec retentissant.

L'élevage de boeufs est le plus important et de nombreux efforts sont faits pour maintenir le bétail en bonne santé, accroître le nombre de têtes et dans les prochaines années développer un marché d'exportation de la viande de boeuf.

La "Forest Administration" un des départements du ministère de l'agriculture fait constamment des programmes de régénération des forêts et introduit de meilleures techniques d'exploitation. Des 40.500 hectares désignés comme "Forest Parks", 15.400 sont protégés et le reste sert à la production de bois. Les principaux types d'arbres à valeur commerciale sont le Mahogany, le Santango, le Rhun Palm et le Bambou.

La Gambie tire peu de profit des ressources abondantes en poisson de sa région côtière ou des eaux profondes de l'océan.

La pêche se limite à la côte et l'équipement ainsi que les bateaux des pêcheurs sont vétustes.

La production halieutique est excédentaire. En fait, il est difficile de préciser le volume de poissons pêchés de la Gambie dont les côtes sont très fréquentées par les pêcheurs sénégalais.

L'industrie locale se ramène à l'artisanat du poisson séché, salé et à la cuisson de la crevette qui donnent lieu à quelques exportations vers le Sierra Leone et satisfont les besoins de la population de Bathurst et de ses environs.

3.2.2. Les mines

En 1953, des dépôts d'ilménite ont été découverts sur la côte atlantique et le minage a commencé en 1956. L'importance de ces dépôts était beaucoup plus faible que prévue ; en outre, le cours mondial de l'ilménite s'est effondré. Ces deux facteurs ont amené la fin du projet d'exploitation en 1959. A présent, il n'y a plus aucune exploitation minière en Gambie.

La découverte de gisements de pétrole dans le fleuve Gambie paraît cependant possible.

3.2.3. Industries manufacturières

Le développement industriel de la Gambie est faible en raison de son manque de ressources économiques et de l'étroitesse de son marché.

La part de l'industrie manufacturière dans le PIB aux prix du marché de la Gambie était de 5,1 % en 1968 (1).

Cependant, la position géographique de Bathurst et les voies de communications fluviales justifient l'implantation d'usines susceptibles d'exploiter la production locale (arachides, pêche, bétail) et de servir un marché de 350.000 habitants. C'est ce qui a incité le gouvernement à créer la zone industrielle de Kanifing et à édicter en 1964 The Development Act, code d'investissement favorisant les entreprises d'intérêt économique pour le pays.

Le traitement de l'arachide est effectué dans le cadre des principales usines polyvalentes du territoire : Gambia Milling and Trading Co, Tofic Massery Oil Milling Factory et K. Chelleram Bottling Co.

(1) Le Moniteur Africain, 23 janvier 1969

En ce qui concerne les boissons, il n'y a pas de brasserie mais des ateliers de mélange de spiritueux et d'élaboration de boissons gazeuses fonctionnent à l'intérieur des usines citées à propos de l'arachide. Il existe aussi de petites industries textiles, de chaussures, de parfum, de bougies et de parapluies.

Un rapport récent du International Labour Office Regional Adviser for Africa, a suggéré le développement de l'artisanat et d'autres petites industries.

Un projet pilote à Yundum pour l'extraction de l'huile et du jus de citron est en opération et en 1969-1970, 200 t de citrons ont été traitées.

La pêche est stimulée et des pêcheries semblent bientôt devoir s'établir en Gambie, incluant la possibilité de l'exportation de crevettes surgelées grâce à l'apport de capitaux britanniques.

Récemment, une convention a été signée avec un groupe américain, convention visant l'établissement d'une tannerie et d'une fabrique d'articles en cuir (1).

3.2.4. Le tourisme

Le tourisme s'est accru considérablement en Gambie depuis quelques années, et les revenus qu'il procure ne sont certes pas négligeables.

En 1969-1970, la Gambie a accueilli 7.000 touristes dont 5.000 en provenance des Canaries et 1.300 (2.500 en 1970-1971) des pays scandinaves.

Des efforts constants sont faits pour augmenter la capacité d'accueil du pays. En plus des trois hôtels existants à Bathurst, le nouvel hôtel FAJARA vient de s'ouvrir et permet d'accueillir 186 personnes. Le coût total de cet hôtel s'est élevé à 245.000 £ dont 132.000 £ ont fait l'objet d'un prêt du fonds de coopération du Commonwealth.

(1) Le Moniteur Africain, 23 janvier 1969

IV. STRUCTURES SOCIO-POLITIQUES4.1. Emplois, revenus, salaires

En 1963, la population active de la Gambie était estimée à 165.000 habitants, soit 52,2 % de la population totale.

Environ 83 % de la population active travaille dans le secteur agricole.

Le nombre d'emplois salariés était de 9.625 en 1963, 9.835 et 9.071 respectivement en 1964 et 1966.

TAB. 8 : EMPLOI

	1963	1964	1966
Pop. active : total (1000)	165		
dont :			
- dans l'agriculture (1000)	140		
- commerçants et artisans (1000)	15		
Nombre d'emplois salariés	9.625	9.835	9.071
dont :			
- dans les services publics	6.349	5.877	5.306
dont femmes	410
- dans les entreprises privées	3.276	3.958	3.765
dont femmes	119
Pop. active selon la profession			
- indépendants	350		
- spécialistes et techniciens	760		
- artisans et fabricants	1.299		
- commerce et information	1.309		
- vente et bureaux	1.276		
- autres	4.631		

Source : Allgemeine Statistik des Auslandes
Gambia 1971 - Statistisches Bundesamt, Wiesbaden

Les travaux les plus souvent effectués par les africains concernent le travail de bureau, la vente dans les magasins, l'artisanat et les travaux domestiques.

Les techniciens sont encore peu nombreux.

Quant aux femmes, elles ne sont pas encore intégrées au marché du travail comme le montre le tableau, sauf pour les secrétaires, les vendeuses aux marchés et les femmes de ménage.

Presque tous les problèmes sociaux touchant au travail sont réglés selon la loi en Gambie : la durée du travail, le salaire minimum, les heures supplémentaires, les allocations familiales, l'interdiction de travailler pour les enfants.

En ce qui concerne les salaires, il n'y a aucune différence entre le secteur privé et le secteur public pour le niveau du salaire minimum. L'Etat étant le principal employeur, les entreprises privées se sont alignées sur les salaires du secteur public.

Le salaire minimum est de 5s.8d par jour (0,67 ₤) pour le travail analphabète, de 13s.2d (1,58 ₤) pour l'ouvrier et de 9 à 12 s (1 à 1,44 ₤) pour l'artisan (1).

Les quatre syndicats gambiens sont très actifs et avec l'appui de la jeune génération, ils n'hésitent pas à réclamer des hausses de salaires comme ce fut le cas lors de l'alignement de parité de la livre gambienne après la dévaluation de la livre britannique. Cependant, il n'y a jamais eu de grèves en Gambie.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, des centres de formation ont été créés avec l'aide britannique. Ces centres accueillent et forment des ouvriers destinés à travailler dans la métallurgie, la construction, la menuiserie, la mécanique, la comptabilité et le secrétariat.

(1) Mitteilungen, Frankfurt/M., August 1968 -
Die Wirtschaftslage Gambias

4.2. Enseignement

Le développement de l'enseignement constitue un des soucis majeurs du gouvernement gambien. Les effectifs scolaires sont faibles et de nombreuses mesures ont été prises pour permettre à tous les enfants ainsi qu'aux adultes de s'instruire.

L'école primaire à Bathurst n'est pas obligatoire mais elle est fréquentée par presque tous les enfants de la ville.

Par contre, si l'on considère le pays dans son ensemble, environ 22 % seulement des enfants bénéficient de l'enseignement primaire.

Bathurst et la région de Kombo St.Mary possèdent 16 écoles primaires pour environ 6.000 élèves (1), dirigées soit par le gouvernement soit par des missions.

Dans le reste du pays, il y a 78 écoles primaires pour environ 10.000 élèves.

Les écoles secondaires et autres institutions similaires sont au nombre de 13. Ce sont toutes des écoles publiques.

Le système d'enseignement est inspiré du modèle britannique.

Les étudiants gambiens qui veulent poursuivre leurs études à l'université doivent s'expatrier. La plupart vont en Grande-Bretagne et le reste dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Au Yundum College à Bathurst, des cours à caractère technique sont donnés en dehors des cours normaux et sont suivis par 112 hommes et femmes. Le Government Vocational Training Centre à Bathurst offre des stages d'apprentissage à 62 stagiaires qui suivent des cours en charpenterie, mécanique de base, sténotypie et dactylographie.

(1) West African Directory,
1967-1968

TAB. 9 : ENSEIGNEMENT

	1960	1965	1967	1968	1969
<u>Ecoles et institutions similaires</u>					
- Ecoles primaires	52	77	90	94	94
- Ecoles secondaires	9	13	17	16	16
- Instituts de formation professionnelle	1	1	1	1	1
- Instituts pédagogiques	1	1	1	1	1
<u>Nombre d'enseignants</u>					
- Ecoles primaires	205	350	460	495	604
- Ecoles secondaires	80	90	145	195	202
- Instituts de formation professionnelle	2	9	29	15	10
- Instituts pédagogiques	9	10	10	11	11
<u>Nombre d'élèves</u>					
- Ecoles primaires	6.215	11.504	14.218	15.386	16.230
- Ecoles secondaires	1.673	2.992	3.689	3.860	4.012
- Instituts de formation professionnelle	25	102	184	162	120
- Instituts pédagogiques	47	146	129	136	155
Elèves d'après l'âge (en % des enfants de cette classe d'âge)					
6 - 12 ans	10	17			
12 - 19 ans	5	12			
Etudiants gambiens à l'étranger					
	1963	1964	1966	1967	1968
- U.S.A.	22	41	64		
- Royaume-Uni + Irlande	-	13	26		
- France	22	21	23		
	-	-	5		

Source : Allgemeine Statistik des Auslandes, Gambia 1971

En ce qui concerne les études supérieures, on peut remarquer que les étudiants ne se dirigent pas toujours dans des spécialisations utiles pour l'avenir économique de leur pays. En 1964, sur les 61 étudiants inscrits dans des facultés étrangères, 24 faisaient des études de lettres, le reste étant réparti plus ou moins proportionnellement dans les autres branches.

4.3. Santé

Les maladies tropicales sont nombreuses en Gambie. La malaria et une certaine déficience nutritionnelle sont courantes, mais il n'y a pas eu de cas de fièvre jaune depuis 1930.

Dans l'ensemble, on peut dire néanmoins que la Gambie est un état relativement sain, équipé d'un service médical petit mais efficace.

Le Service de Santé du gouvernement procure tous les soins médicaux, sauf à Bathurst où certains médecins particuliers peuvent exercer. Il existe un centre de recherche médical : le U.K. Medical Research Council's Institution établi dans la capitale.

En 1966, on dénombrait 5 hôpitaux contenant 488 lits en tout, la population par lit s'élevait par conséquent à 690 habitants.

En 1966 aussi, le nombre de médecins était de 18, soit 1 médecin pour 18.670 habitants, 240 personnes constituent le personnel infirmier, il y a 1 dentiste et 67 sages-femmes et auxiliaires.

Le nombre de maternités est de 20 et il existe 25 dispensaires et 31 dispensaires annexes dans tout le pays.

4.4. Pouvoir économique et politique de développement

En 1943, la Gambie fut l'un des premiers pays d'Afrique à établir un plan de développement. Depuis 1943 et jusqu'en 1967, les plans de développement se sont axés principalement sur l'amélioration de l'agriculture, de la médecine, de l'éducation ainsi que le développement de Bathurst et de ses environs.

Le plan pour les années 1964 à 1967 prévoyait en outre des relations plus étroites avec le Sénégal. Les dépenses envisagées pour cette période étaient de 10.567.000 \$ ventilées comme suit :

- Agriculture, forêts et pêche	: 2.208.000 \$
- Communications intérieures et extérieures	: 3.192.000 \$
- Salaires	: 1.461.400 \$
- Développement de la construction et accroissement des terres cultivables	: 602.400 \$
- Education et bien-être social	: 1.104.000 \$
- Santé	: 612.000 \$
- Autres	: 1.387.200 \$

L'objectif du plan était d'atteindre un taux de croissance du PIB de 5 % par an, alors que les années précédentes celui-ci était en moyenne de 2,5 %.

Ce taux de croissance a été réalisé et si les dépenses n'ont pas été aussi élevées que prévu, les principaux objectifs du plan ont été atteints.

Le financement du plan 1964-1967 a été le suivant :

- Allocations du budget	: 1.435.200 \$
- Aide britannique	: 6.720.000 \$
- Overseas Service Aid Scheme	: 211.200 \$
- British Technical Cooperation	: 280.800 \$
- Revenus des projets	: 85.000 \$
- Prêts	: 1.716.000 \$

Le plan de développement 1967-1971 prévoyait 8.160.000 \$ de dépenses d'investissement, mais une partie des projets a été reportée (1). Ce plan mentionnait entre autres le développement et la diversification de l'agriculture, l'amélioration du réseau routier. Le montant des crédits prévus était ventilé comme suit :

- Communications	:	44	%
- Agriculture	:	13	%
- Services publics	:	9,1	%
- Enseignement et services sociaux	:	8	%
- Hygiène et santé	:	3	%
- Développement du tourisme	:	1,2	%

Le financement de ce plan était le suivant :

- Prêt britannique pour le développement	:	64	%
- Prêts locaux	:	2,4	%
- Aide d'Outre-Mer	:	25,6	%
- Divers et ressources nationales	:	8	%

Les objectifs du plan ont été réalisés, la production agricole a augmenté et les voies de communications se sont fortement accrues. Les routes bitumées ont doublé depuis 1960. Les importations de riz se sont maintenues à 10.000 t cependant la production s'est développée et surtout techniquement améliorée grâce aux experts de Taiwan et on peut espérer avec raison atteindre bientôt l'autosuffisance.

Le tourisme a fortement augmenté grâce à la construction de nouveaux hôtels à Bathurst.

(1) Marchés Tropicaux Méditerranéens, 1967

Le prochain plan de développement 1971-1975 prévoit des investissements de l'ordre de 21 millions de Dalasi soit 10.080.000 US.\$ (1). Ces dépenses seront affectées encore à l'augmentation des voies de communications, à la modernisation et l'extension de l'aéroport de Yundum et du port de Bathurst.

L'A.I.D. a prévu un prêt sans intérêt de 2.100.000 \$ pour l'aménagement du port. Sous la pression sénégalaise, la construction d'un pont est prévue en remplacement du ferry de Baribatende sur la route qui relie le nord du Sénégal à la Casamance.

En outre, des projets pilotes de production de coton, de citron et de manioc ont commencé. En ce qui concerne le manioc, la production s'accroît sensiblement et les exportations vers le Royaume-Uni de gari (un produit dérivé du manioc) ont atteint la valeur de 75.000 L GA (180.000 \$) en 1970.

En conclusion, les dépenses de développement augmentent chaque année principalement grâce à l'aide du Royaume-Uni qui finance en moyenne 80 % des plans de la Gambie.

(1) Marchés Tropicaux Méditerranéens, 7.1.1972

V. MONNAIE ET FINANCES

5.1. Système monétaire et bancaire

De 1912 à 1964, la Gambie était membre de la West African Currency Board, seule autorité en matière d'émission de monnaie de toute l'Afrique de l'Ouest.

Cependant, après l'introduction de monnaies nationales au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone et après examen d'un rapport de la Banque d'Angleterre, il a été décidé que la Gambie assumerait seule la responsabilité de l'émission de sa propre monnaie.

C'est ainsi qu'en 1964 fut créée la livre gambienne (L GA) dont la valeur était identique à celle de la livre sterling (L). La livre gambienne était convertible dans tout le bloc sterling. En novembre 1967, la livre sterling dévaluée, cependant la Gambie attendra le début de l'année 1968 pour aligner la parité de sa monnaie sur celle de la livre sterling. Cette mesure fut prise à juste titre car le déficit commercial de la Gambie s'était accru considérablement. Il atteignait 807.000 L GA en 1966-1967.

En 1971, la Gambie devient une république et le 1er mai de cette année, le gouvernement décide de créer et d'émettre une nouvelle monnaie gambienne : le DALASI rattaché à la livre sterling. En même temps la Gambie adoptait le système décimal : 1 DALASI = 100 Bututs = 4 shillings, ou 1 butut est à peu près égal à un demi penny. La convertibilité du dalasi est garantie par la Banque d'Angleterre. Simultanément, se crée la Gambia Currency Board, banque centrale de la Gambie. Cette banque assume en outre le rôle de banque de dépôts de banque commerciale. Sa gestion est assurée par le vice-président et ministre des finances et son but est "la formulation et l'exécution d'une politique monétaire saine et en concordance avec la politique économique du gouvernement".

Trois autres banques jouent un rôle important dans l'économie gambienne.

La Cooperative Banking and Marketing Union a son siège social à Bathurst et une succursale à Kuntaur. Son rôle est de financer les principaux projets agricoles et industriels du pays et de participer à l'achat des arachides. La Gambia Savings Bank est une banque de dépôt et son siège se situe dans le ministère des postes et télécommunications. Enfin, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie, établie à Bathurst depuis le mois de février 1969 se donne pour but d'assurer une coopération plus étroite entre les différents pays de l'Afrique de l'Ouest.

5.2. Finances publiques

L'analyse des finances publiques de la Gambie permet de voir que ce pays est souvent en déficit budgétaire et c'est là un de ses principaux problèmes.

Les dépenses de développement sont de plus en plus nombreuses et leur impact sur l'économie n'est pas toujours immédiat.

Les possibilités d'augmentation des recettes ne sont pas nombreuses, en regard de la politique fiscale du pays, et celui-ci ne pourra pas toujours compter sur l'aide britannique. Cependant, la politique austère du gouvernement en matière de dépenses depuis quelques années semble porter ses fruits sans pour cela entraver le développement économique du pays.

L'évolution des finances publiques de la Gambie peut s'analyser et se diviser en 5 périodes :

- 1945-1951 : les services publics sont rudimentaires et les investissements publics faibles. Grâce à un marché favorable de l'arachide, la Gambie équilibre son budget et constitue même des réserves ;
- 1952-1958 : période d'équilibre budgétaire difficile pendant laquelle les investissements publics se sont rapidement accrus. Dans l'ensemble, les recettes ont couvert les dépenses ;
- 1959-1961 : mauvaise période pour l'arachide, la production est faible et les cours sont bas. Les réserves de 1958 qui étaient de 1.000.000 L GA se sont épuisées totalement à la fin de l'année 1961 ;
- 1962-1968 : le gouvernement doit compter sur l'aide du Royaume-Uni pour équilibrer son budget. Les projets de développement de la Gambie sont largement financés par les prêts britanniques ;
- 1968-1972 : jusqu'en 1971, la Gambie couvre ses dépenses budgétaires sans l'aide de la Grande-Bretagne grâce à une politique d'austérité du gouvernement dont la doctrine budgétaire est de recourir le moins possible à l'emprunt extérieur pour financer son déficit.
- Cependant, les prévisions de l'année 1971-1972 font apparaître un déficit de 245.250 L, dû à un accroissement des dépenses en particulier en matière de développement, alors que les recettes prévues seraient de 3.793.100 L (1).

(1) Le Moniteur Africain, février 1971

TAB. 10 : EVOLUTION DU BUDGET DE LA GAMBIE

	1000 L GA					
	1966	1967	1968	1969	1970 ⁽¹⁾	1971
<u>Recettes totales</u>	2.833	3.741	3.151	3.943	3.276	3.793
- Impôts directs	230	314	268			
- Impôts indirects	1.738	2.051	1.859			
- Ventes domaniales, fermages, loyers et intérêts	407	377	442			
<u>Dépenses totales</u>	3.260	2.774	3.446	3.669	3.656	4.038
- Santé	233	257	263			
- Formation	274	289	336			
- Agriculture	89	133	328			
- Travaux publics	458	442	949			
- Ecoles	30	67	32			
Recettes (+)						
Dépenses (-)						
Soldes	-427	+967	-295	+274	-380	-245

(1) Standard Bank Group, Economic Review, 1971

Source: Allgemeine Statistik des Auslandes, Wiesbaden, 1971

Les impôts ne sont pas très élevés en Gambie et de nombreux abattements et exceptions sont prévus notamment en ce qui concerne les amortissements des entreprises de développement qui sont exonérées d'impôts pendant une période de 5 ans.

La politique fiscale en matière d'importation est très libérale, les taux sont parmi les plus bas d'Afrique et les préférences ne sont pas très sensibles. Le tarif douanier appliqué aux produits alimentaires importés est de 17,5 % ad valorem et de 15 % en tarif préférentiel. D'une façon générale, ces tarifs n'excèdent pas 25 %.

Des taux spéciaux sont cependant appliqués à certains produits tels que les cotonnades, les parfums, les spiritueux, le tabac et les véhicules.

Une taxe progressive sur les exportations d'arachide est perçue ainsi qu'un droit à l'exportation des noix de palme.

On peut remarquer aussi que la Gambie est le seul pays d'Afrique de l'Ouest qui octroie des tarifs préférentiels pour certains produits provenant du Royaume-Uni (1).

Environ 25 % des dépenses de la Gambie concernent l'équipement, le reste étant consacré aux dépenses courantes.

TAB. 11 : FINANCES PUBLIQUES 1963-1970

	en milliers de L GA				
	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 (1)
Recettes	2.724	3.278	3.034	3.904	3.141
Dépenses					
- courantes	2.744	2.940	3.441	3.713	3.303
- équipement	972	832	978	849	1.208
Déficit du Trésor	992	494	1.385	658	1.370
Financement britannique	1.478	857	695	800	1.145

(1) estimation

Source: S. AMIN, l'Afrique de l'Ouest bloquée, p. 63

(1) Dans le contexte de ses relations futures avec les pays de la Communauté Européenne élargie, le gouvernement gambien décréta l'abolition à partir du 30 juin 1972 des tarifs préférentiels sur les produits en provenance des pays du Commonwealth et tout spécialement du Royaume-Uni

Les recettes principales du budget gambien sont constituées par les droits d'importation et l'impôt sur le revenu. Ce dernier est progressif et varie de 1 % pour un revenu de 300 L (720 \$) jusqu'à 32 % pour les revenus de 4.000 L (9.600 \$) et plus.

Le taux d'imposition des sociétés est de 45 %.

En ce qui concerne l'évolution des prix, celle-ci est relativement stable et d'une façon générale le coût de la vie est plutôt bas.

VI. RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

6.1. Relations avec le Sénégal

Alors que le commerce légal entre la Gambie et le Sénégal est presque inexistant, la contrebande augmente continuellement aux frontières des deux pays. Celle-ci est d'autant plus aisée que la frontière traverse presque tout le Sénégal en pleine brousse arbustive.

D'une part, les paysans sénégalais vendent clandestinement leurs arachides en Gambie, d'autre part, ils rachètent en fraude toute une série d'articles tels que cigarettes, alcools, tissus et chaussures.

On peut se demander pour quelles raisons les paysans sénégalais préfèrent vendre leurs arachides en Gambie. En effet, le prix qui leur est offert par le GOMB n'est supérieur à celui pratiqué au Sénégal que depuis 1968. Jusqu'alors il était même inférieur et la supériorité récente n'est pas décisive. D'autre part, contrairement à une affirmation fréquente, le commerce privé en Gambie n'est pas meilleur marché pour le paysan que la traite d'Etat au Sénégal.

Les frais de transport, de décorticage et de commercialisation en Gambie représentent 30 % de la valeur des arachides rendues usine ou port d'exportation, alors que le coût réel de transport, ici fluvial, est très inférieur au transport terrestre auquel le Sénégal est contraint (1).

La marge de commercialisation, plus forte en Gambie, profite presque exclusivement aux traitants privés, non aux paysans. Cette marge, qui est de 12,8 livres par tonne en 1969-1970, soit

(1) S. AMIN, l'Afrique de l'Ouest bloquée

30,7 \$ porte le prix d'exportation à 71 L (190,4 \$). L'Etat également devrait y être perdant, la marge dont il bénéficie, provenant de la différence entre le cours mondial et le prix de l'arachide rendue Bathurst et décortiquée, qui prend la forme de taxes ou d'excédents du Marketing Board étant inférieure à ce qu'elle pourrait être. Mais l'Etat gambien s'y retrouve finalement, puisqu'il bénéficie des droits d'entrée sur les produits destinés à l'exportation clandestine vers le Sénégal.

Il y a en fait deux raisons majeures à la fuite des arachides sénégalaises vers la Gambie. La première, accessoire, est que le paysan est payé comptant en Gambie, alors qu'au Sénégal la bureaucratisation du système de traite d'Etat impose des délais très longs. Mais la seconde est beaucoup plus déterminante. En pouvoir d'achat, le franc CFA est surévalué par rapport à la livre gambienne. Il l'est d'abord parce que le franc français est lui-même surévalué par rapport à la livre anglaise et qu'au départ les exportations françaises à destination de l'Afrique sont de 15 à 20 % plus chères que celles de la Grande-Bretagne et du Japon où se ravitaille la Gambie.

Cet écart est ensuite aggravé par la fonction fiscale indirecte plus élevée au Sénégal, la Gambie ayant de tout temps, depuis l'époque coloniale, choisi de taxer plus légèrement les importations, de manière à inciter le Sénégal à s'y ravitailler en fraude. On dit également que traditionnellement les marges du commerce colonial français ont été plus élevées que celles des maisons anglaises plus dynamiques. Tout cela permet au paysan sénégalais d'obtenir avec le produit de la vente de son arachide en Gambie, des marchandises en quantités beaucoup plus importantes de celles qu'il pourrait obtenir au Sénégal.

TAB. 12 : PRIX D'ACHAT AU PRODUCTEUR (en ⧵ par tonne)

	Sénégal	Gambie
1960/61 à		
1964/65	73,0	64,8
1965/66	73,0	67,2
1966/67	73,0	64,8
1967/68	61,2	64,8
1968/69	61,2	67,2
1969/70	64,1	72
1970/71	68,4	81,6
1971/72	83,1	86,4

Sources: Sénégal : Commission des Communautés Européennes, mars 1971
Proposition de financement 3e FED
Sénégal

Gambie : S.AMIN, l'Afrique de l'Ouest bloquée

6.2. Commerce extérieur

Le volume du commerce extérieur de la Gambie s'est accru considérablement depuis 1964. Le taux de croissance annuel moyen des exportations (FOB) calculé d'après les chiffres du tableau ci-après s'est élevé à 5,8 % entre les années 1962-1963 et 1970-1971. Les importations se sont accrues en moyenne par an de 6,9 % pendant la même période et leur valeur a toujours été supérieure à celle des exportations.

TAB. 13 : COMMERCE EXTERIEUR 1938-1971

en millions \$.US

	Exportations (FOB)	Importations (CIF)	Soldes
1938	2	2	-
1948	9	9	-
1953	8	6	+ 2
1958	12	11	+ 1
1962	10	13	- 3
1963	9	12	- 3
1964	9	12	- 3
1965/66 (1)	14	16	- 2
1966/67	17	20	- 3
1967/68	17	20	- 3
1968/69	14	19	- 5
1969/70	16	17	- 1
1970/71	15	20	- 5

(1) A partir de 1965, année commençant le 1er juillet et se terminant le 30 juin de l'année suivante

Sources: jusqu'en 1968 : Annuaire statistique 1970
Nations-Unies
1968-1971 : Standard Bank Review 1971

L'accroissement de la valeur des exportations gambiennes depuis 1964 a été réalisé grâce à l'amélioration des méthodes agricoles dans la culture de l'arachide et à l'augmentation continue de la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux.

La production et l'exportation des noix de palme s'est aussi accrue. Par contre, si le tonnage de poissons a augmenté, la valeur de leur exportation a nettement diminué depuis 1964.

TAB. 14 : STRUCTURE DES EXPORTATIONS

en % du total FOB

	1964	1965	1966 du 1.1. au 30.6.	1966/67
Arachides non décor- tiquées	51,5	49,1	57,1	35,9
Huile d'arachide	27,5	31,2	22,5	36,9
Tourteaux	13,7	13,9	16,6	19,7
Fruits du palmier	1,1	2,1	1,2	2
Poissons séchés	2,2	0,6	0,3	0,4
Autres	0,2	0,4	0,2	0,3
Réexportation	3,8	2,7	2,1	4,8
Total	100	100	100	100

Source : Mitteilungen n° 108 Frankfurt/M., August 1968
Die Wirtschaftslage Gambias

Le pourcentage estimé des réexportations est largement sous-estimé. En effet, la fraude des arachides sénégalaises qui sont réexportées par la Gambie est très importante et difficilement chiffrable.

La valeur et surtout la structure des importations de la Gambie ne sont pas représentatives des besoins strictement gambiens puisque là aussi une grande partie de ces importations traverse clandestinement la frontière sénégalaise. La valeur des importations est constamment supérieure à celle des exportations, le déficit commercial de la Gambie est donc constant.

La diminution des importations en 1968-1969 et 1969-1970 est due à la volonté du gouvernement de réduire le déficit commercial de la Gambie et sans doute aussi au contrôle accru effectué par le Sénégal à la frontière. Toutefois, ce contrôle semble avoir été inefficace l'année suivante puisqu'en 1970-1971, les importations se sont de nouveau fortement accrues.

L'accroissement des importations est surtout remarquable en ce qui concerne les textiles, le tabac, le sucre, les appareils de radio et les produits métalliques.

TAB. 15 : STRUCTURE DES IMPORTATIONS (CIF)

	en % du total CIF			
	1964	1965	1966 du 1.1 au 30.6	1966/67
Produits alimentaires, boissons et tabac	28,4	23,3	24,7	23,2
Riz	9,2	5,9	6,2	5,1
Sucre	1,7	3,3	2,2	2,9
Cigares et cigarettes	3,5	4,-	4,9	4,6
Textiles et vêtements dont :	28,2	28,7	22,5	32,1
Articles en coton	11,9	17,4	10,3	15,9
Produits métalliques	3,3	4,1	5,3	3,5
Matériel non électrique	3,2	7,8	1,7	1,4
Appareils de radio	2	2,4	2,-	3,7

Source : cf. tableau des exportations

L'orientation géographique du commerce extérieur de la Gambie a subi plusieurs changements. La Grande-Bretagne a depuis toujours été le partenaire principal de la Gambie tant en ce qui concerne les importations que les exportations. Depuis 1967-1968, cependant, la part de la Grande-Bretagne dans le commerce extérieur gambien a fortement diminué au profit d'autres pays européens.

Ce changement est dû en partie aux nombreux contacts pris au cours des voyages effectués par le Président gambien D. Jawara en Europe et ailleurs.

Il est à remarquer en outre que le Sénégal ne figure pas parmi les principaux partenaires de la Gambie, le commerce légal entre les deux pays étant presque inexistant.

TAB. 16 : ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

Pays de destination	en % des exportations				
	1955	1965	1966	1967	1968
C.E.E.	32,4	23,3	11,6	33,9	26,4
Républ. Féd. Allem.	2,7	2,9	0,6	-	11,4
Italie	-	20,4	7,5	8,4	2,8
Pays-Bas	2,7	9,5	5,8	21,4	1,4
Royaume-Uni	62,1	49,6	59,9	41,8	52,1
Portugal	-	10,2	21,5	18,1	2,8
U.S.A.	-	-	-	1,4	0,7

Pays d'origine	en % des importations				
	1955	1965	1966	1967	1968
C.E.E.	9,6	8,6	9,1	11,8	9,7
Républ. Féd. Allem.	1,9	1,8	3,0	1,3	2,4
Pays-Bas	1,9	2,4	3,0	5,9	4,2
Royaume-Uni	48,1	41,3	35,8	51,9	48,5
Japon	6,7	16,6	19,2	18,4	24,8
U.S.A.	4,8	3,1	2,5	3,9	5,4

Source : Allgemeine Statistik des Auslandes
Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, Gambia, 1971

Depuis 1968, la part de la Grande-Bretagne dans le commerce extérieur a encore diminué fortement au profit en particulier de la France et des Pays-Bas qui voient respectivement leur part atteindre 14,8 % et 10,9 % du commerce extérieur total en 1970-1971 (1).

(1) Le Moniteur Africain, 25 février 1971

Les importations en provenance du Royaume-Uni forment 30 % du total des importations et les exportations 48 % en 1970-1971 (1).

6.3. Balance des paiements

La Gambie a un excès d'importations visibles par rapport aux exportations. Le déficit commercial est presque constant depuis 10 ans.

La balance commerciale s'équilibre parfois grâce à l'aide au développement procurée en grande partie par la Grande-Bretagne.

Le manque de statistiques gambiennes en ce qui concerne la balance des invisibles exclut toute possibilité d'analyse de l'évolution globale de la balance des paiements.

Le tableau suivant nous donne l'évolution de la balance courante de la Gambie entre 1950 et 1968.

TAB. 17 : BALANCE COURANTE

en millions US.\$

Année	Marchandises			Services		
	Exportations FOB	Importations CIF	Balance	Recettes	Dépenses	Balance
1950	6,4	8,2	- 1,8			
1955	7,4	10,4	- 3,0			
1960	7,7	7,9	- 0,2	0,7	1,1	- 0,4
1965	13,4	13,9	- 0,5	1,0	1,4	- 0,4
1968	16,9	17,6	- 0,7	1,2	1,9	- 0,7

Source : BIRD : World Tables, Jan. 1971
Balance of Payments and Foreign Exchange Gap

(1) Standard Bank Review 1971

En ce qui concerne la dette extérieure de la Gambie, les prêts du gouvernement britannique s'élevaient à 8.582.000 \$ au 31 décembre 1969 et constituent la plus grande partie de la dette gambienne.

TAB. 18 : DETTE EXTERIEURE AU 31 DECEMBRE 1969

Prêts du gouvernement britannique : 8.582.000 \$

Remboursement : en milliers de \$

	(1)	(2) Capital	(3) Intérêts	(2) + (3)
1970	8.582	98	14	112
1971	8.484	168	14	182
1972	8.316	240	12	252
1973	8.076	302	12	314
1974	7.774	372	12	384
1975	7.402	415	10	425
1976	6.986	422	10	432
1977	6.564	422	10	432
1978	6.142	422	10	432
1979	5.719	422	10	432
1980	5.297	422	10	432
1981	4.874	420	10	430
1982	4.454	425	10	425
1983	4.030	422	10	432
1984	3.607	422	10	432

Source : Statistiques de la Banque Mondiale, 1970

6.4. Aide publique

La moyenne annuelle des versements nets 1968-1970 à titre d'aide publique des pays du CAD et des organismes multilatéraux s'est élevée à 2,7 millions de \$ des E.U. dont 2,45 représentaient des flux bilatéraux. En pourcentage des importations de la Gambie, l'aide publique totale est de 14,9 % et de 7,7 % de son PIB de 1968.

L'aide totale par habitant se chiffrait donc à 7,68 \$ en moyenne pour les années 1968-1970 (1).

La répartition géographique de l'aide bilatérale montre que la part annuelle moyenne de la Grande-Bretagne est d'environ 90 % pour les années 1960-1970. Trois autres pays, les Etats-Unis et la République Fédérale d'Allemagne depuis 1965, et récemment les Pays-Bas, procurent de l'aide à la Gambie.

L'aide britannique est de loin la plus importante et détermine par ailleurs le développement du pays. Cette aide peut se diviser en 4 parties :

- aide annuelle (dons) pour l'administration des services du gouvernement,
- dons et prêts en capital,
- Overseas Services Aid Scheme
- Assistance technique.

Les dépenses d'aide prévues par le Royaume-Uni dans le cadre du plan de développement 1971-1974 de la Gambie sont de 2 millions de livres soit 4,8 millions de \$ des E.U. Ces 4,8 millions constituent un prêt sans intérêt remboursable après 25 ans. L'aide britannique est susceptible d'augmenter si des projets nouveaux sont souhaitables. D'autre part, le reste des dépenses de développement prévu par la Gambie pour les années 1971-1974, soit encore 4,8 millions de \$, sera financé par un prêt à très faible intérêt de la Banque Mondiale.

(1) OCDE/CAD - Examen 1971 de l'Aide au Développement

TAB. 19 : LES FLUX PUBLICS BILATERAUX ET MULTILATERAUX

	Versements en millions US.\$						
	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Flux bilatéraux							
1. Total							
dons	0,63	4,00	2,52	2,68	0,52	1,57	
prêts bruts	..	0,16	-	0,08	2,42	1,87	
prêts nets	-0,09	0,16	-	0,08	2,42	1,84	
Total net	0,54	4,46	2,52	2,76	2,93	3,41
2. dont :							
a) Royaume-Uni							
dons	0,63	3,74	2,34	2,34	0,42	0,32	
prêts bruts	..	0,16	-	0,08	2,42	1,87	
prêts nets	-0,09	0,16	-	0,08	2,42	1,84	
Total net	0,54	3,90	2,34	2,42	2,83	2,16
b) Etats-Unis							
dons (1)		0,12	*	*	*	1,00	*
prêts bruts		-	-	-	-	-	
prêts nets		-	-	-	-	-	
Total net		0,12	*	*	*	1,00	
c) C.E.E.							
dons		0,11	0,14	0,30	0,02	0,16	
prêts bruts		-	-	-	-	-	
prêts nets		-	-	-	-	-	
Total net		0,11	0,14	0,30	0,02	0,16	0,08
d) dont :							
(1) Allemagne							
dons		0,11	0,14	0,30	0,02	0,16	
prêts bruts		-	-	-	-	-	
prêts nets		-	-	-	-	-	
Total net		0,11	0,14	0,30	0,02	0,16	0,07
(2) Pays-Bas							
Total net							0,01
Flux multilatéraux	-	0,09	0,14	-0,16	0,21	0,26	0,26

Source : OCDE/CAD. Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des PVD, 1960-1970

(1) y compris les quasi-dons (transferts de ressources au moyen de ventes contre monnaies des pays bénéficiaires) fournis par les Etats-Unis

Signes :

- néant

.. non disponible

* moins de la $\frac{1}{2}$ de la plus petite unité montrée

VII. INTEGRATION REGIONALE

Etant donné sa position géographique, la petitesse de sa superficie et de sa population, l'étroitesse de son marché et l'absence de ressources minières, on peut se demander si la Gambie est à long terme une unité économique indépendante qui soit viable.

Malgré tous ces inconvénients et les acceptants, le gouvernement gambien souhaite que son pays soit aussi économiquement indépendant que possible.

Cependant, une sorte d'union avec le Sénégal dont la Gambie fait partie géographiquement, semble être la solution logique d'avenir de la Gambie.

Les raisons d'un tel rapprochement sont multiples.

D'une part, la Gambie seule ne peut se suffire à elle-même et souffre d'un déficit budgétaire constant et d'une grande dépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne. En outre, étant donné l'état de ses frontières, elle ne peut exploiter le bassin de son fleuve et le port de Bathurst est privé de l'opportunité de servir une aire économique beaucoup plus grande comme il le devrait.

D'autre part, la séparation des deux pays est gênante pour le Sénégal étant donné l'isolement de la Casamance et le problème constant de la fraude à la frontière gambienne.

Conscients de l'anormalité de la situation, la Gambie et le Sénégal, après l'indépendance de ce dernier, constituèrent un conseil interministériel en 1960 pour envisager les possibilités d'association économique entre les deux pays.

Des discussions régulières entre les deux gouvernements n'aboutirent pas, la Gambie voulant à tout prix garder son autonomie intérieure.

En 1964, une Commission d'experts des Nations-Unies établit un rapport sur une future Sénégambie.

Les conclusions de ce rapport montrèrent qu'une union économique offrirait beaucoup d'avantages pour les deux pays mais aussi énormément d'inconvénients. En effet, les différences politiques, économiques et culturelles des deux pays sont immenses. Du point de vue politique et juridique, il existe au Sénégal un régime présidentiel avec un parti unique, alors que la Gambie est une démocratie à l'exemple britannique.

Depuis l'indépendance de la Gambie en 1965, 27 accords ont cependant été signés entre les deux pays. Ces accords concernent le règlement commun des problèmes touchant à la défense et à la sécurité et aux affaires extérieures.

Cependant, ces accords n'ont rien changé en ce qui concerne la coopération économique des deux pays.

La question d'une union économique reste à l'ordre du jour à chaque rencontre des présidents Senghor et Jawara. Tous deux sont conscients qu'à long terme leur association ne peut leur être que profitable. L'union économique des deux pays accélérerait leur développement notamment par :

- l'amélioration des communications,
- la diversification de l'agriculture,
- le développement du bassin du fleuve Gambie et l'utilisation efficace du port de Bathurst,

- le développement de la production de l'arachide et du riz, ainsi que celui de leur commercialisation,
- un début d'industrialisation.

A court terme, une union économique du Sénégal et de la Gambie entraînerait de tels changements dans le système économique des deux pays et en particulier dans celui de la Gambie qu'elle ne serait pas avantageuse pour celle-ci.

Et cela d'autant plus que la Gambie profite énormément de la contrebande qui se chiffre à environ 10 % des importations gambiennes et 15 % du total des droits d'importation. Cette fraude ne représentant pas un inconvénient majeur pour le Sénégal (moins d'1 % des recettes totales d'importations), le gouvernement sénégalais n'est pas tellement pressé non plus de voir cette union économique se réaliser.

Le niveau des prix des biens alimentaires est de 100 % plus élevé au Sénégal. Celui des salaires de 80 % et en général le coût de la vie est de 50 % plus cher au Sénégal (1). D'autre part, la politique fiscale est beaucoup plus libérale en Gambie et s'accompagne de tarifs douaniers très bas. Le Sénégal, au contraire, est une économie protectionniste dont les tarifs extérieurs sont très élevés.

En outre, les différences de monnaie posent des problèmes.

Enfin, leurs attaches européennes diffèrent puisque le Sénégal, anciennement français, bénéficie de l'aide française et des accords passés dans le cadre de l'Association de Yaoundé avec les six pays de la CEE.

(1) African Integration and Disintegration edited by Arthur Hazlewood - Problems of Integration between Senegal and Gambia, Peter Robson

La Gambie, membre du Commonwealth, est étroitement liée à la Grande-Bretagne.

A défaut d'une union économique, on pourrait déjà envisager la création d'une zone de libre échange entre les 2 pays. Les produits agricoles s'échangeraient librement et chaque pays appliquerait une politique fiscale libre en matière d'importation en ce qui concerne les biens manufacturés dont la production est presque inexistante dans les deux pays. Une intégration dans le domaine agricole serait d'autant plus intéressante pour les deux pays que leur récolte d'arachides pourrait être acheminée et traitée dans l'usine la plus proche des terres cultivées. La diminution du coût de transport et l'utilisation plus efficace de la capacité de production diminueraient le prix de revient des produits arachidiers.

Toutefois, une union économique et douanière des deux pays semble être la solution la plus avantageuse à long terme.